

la fille d'Ermesinde et de Conrad, Ermeson, l'épouse en secondes noces de Godefroy, il passa à Namur. Plus tard, Longwy devint barois. Il n'a plus dans la suite quitté son orbite mosane.

En 1147, Henri IV hérita du comté de Durbuy ; en 1152 il acquit, également par voie d'héritage, le comté de La Roche, auquel s'ajoutait l'avouerie de Stavelot-Malmédy. Ces deux comtés avaient appartenu à de lointains cousins de Henri qui décidément était à considérer comme un heureux légataire.

Durbuy et La Roche représentaient de puissantes forteresses naturelles, des positions-clés dans les Ardennes. Près de La Roche se trouvait l'important château-fort de Montaigu. Ces points stratégiques de premier ordre dominaient des régions fluviales telles que la vallée de l'Ourthe, des centres spirituels et économiques comme Stavelot-Malmédy ; le comte Sigefroi avait tenté déjà de se fixer à proximité de Stavelot et de Malmédy, à Bodeux. Les routes commerciales qui traversaient les Ardennes, en allant de Liège à Luxembourg ainsi qu'à Trèves et à Metz, étaient soumises au contrôle de celui qui commandait à Durbuy, à La Roche et à Montaigu.

Dès l'époque de La Tène, les massifs des Ardennes subissaient l'influence politique des grandes plaines fluviales telles que la vallée de la Moselle, où s'était formée la « civitas Treverorum ». Au 12^e siècle, ce ne sont pas tant les princes mosellans, mais plutôt les comtes mosans qui poursuivent une politique d'expansion territoriale dans les montagnes ardennaises. Les princes-évêques de Liège et de Trèves se confinent dans les vallées de la Meuse, de la Moselle et du Rhin, tandis que les comtes de Namur et de Luxembourg, les Namurois surtout s'attaquent aux Ardennes — ils sont plus puissants que les Luxembourgeois, cependant plus faibles que Liège et Trèves qui occupent les positions les plus avantageuses, dans les plaines, le long des fleuves les plus importants.

Après la Querelle des Investitures, l'« Eglise impériale » et ses princes-évêques sont affaiblis, ce qui engage l'ambitieux Henri IV à étendre sa domination en territoire ecclésiastique liégeois et trévirois. Cependant les ressources des comtés de Namur, Durbuy, La Roche, Luxembourg réunis ne suffisent pas pour une entreprise guerrière de cette envergure ; Henri les épuise et succombe. Sa situation devient périlleuse.

Il avait répudié successivement deux épouses. Ses mariages étaient restés sans enfants. Voilà pourquoi il institua son neveu Baudouin V, comte de Hainaut, qui avait été son puissant et fidèle allié, l'héritier de tous ses territoires.

Dans le courant de l'hiver 1181—1182, Baudouin séjournait à Luxembourg, auprès de Henri IV malade ; celui-ci le reconnut son héritier auquel les Luxembourgeois, « chevaliers, sergents et bourgeois » rassemblés prêtèrent le serment de fidélité.

L'ambition dévorait Baudouin : à la diète de Mayence, en mai 1184, il obtint de l'empereur Frédéric Barberousse la promesse qu'après